



MAISON DU MAIL
Assemblée Générale du 16 janvier 2019
Rapport Moral et financier 2018

Mesdames, Messieurs

Comme chaque année, nous profitons d'un repas de début d'année pour faire notre Assemblée Générale. Aujourd'hui, je vais vous présenter le bilan 2018 avec les rapports moral et financier. Pour terminer, je vous présenterai la composition du nouveau Conseil suite aux élections qui se sont déroulées du 7 au 11 janvier 2019.

Préalablement, je voudrais remercier de leur présence parmi nous Mr le Maire et Mme Isabelle LEROY, adjointe ainsi que Mme LABAT du Pôle Social de l'Agglomération du Choletais.

1. Bilan 2018: Rapport moral

Les faits marquants:

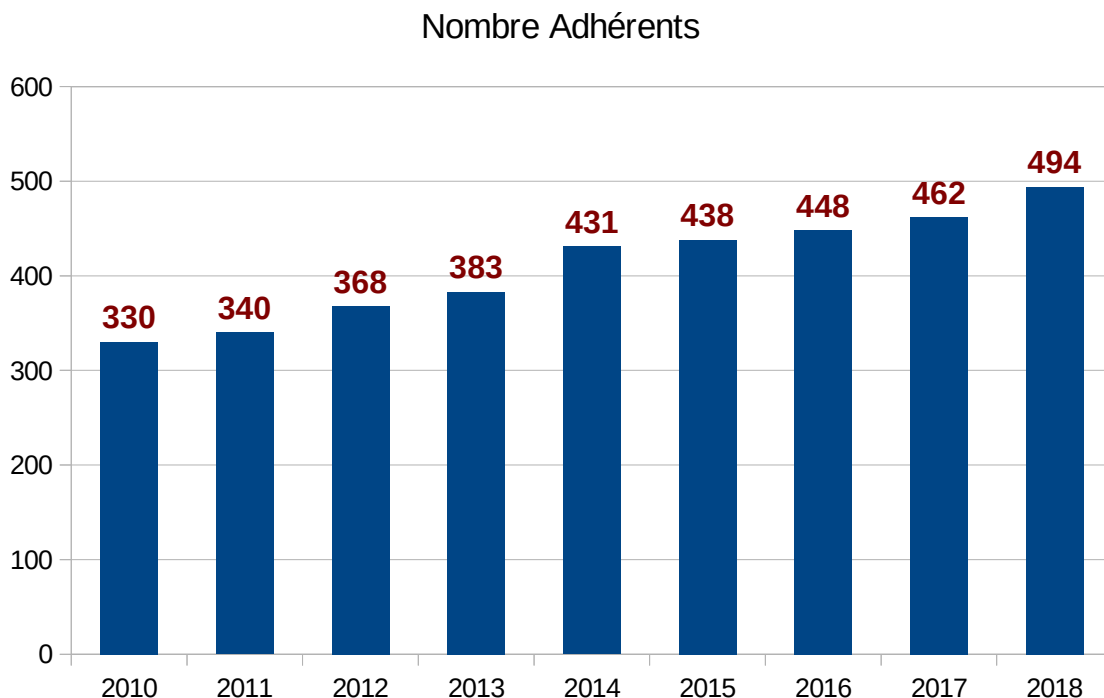
Avant d'aborder la vie de l'association à travers ses adhérents et ses activités, je voudrais signaler 4 points particuliers qui ont marqué l'année 2018 :

- **Quelques changements dans l'animation des cours.....**
 - country : 2 modifications :
 - 1.le remplacement temporaire de Laura TURCAUD durant sa grossesse et son congé de maternité, par Michelle DICKSON. Laura est la professeure de country du vendredi matin.
 - 2.le remplacement de Nicole et Joseph MAUDET par Joëlle BENOIST et Christiane RENOU aidées de 4 à 5 personnes intervenant par roulement pour les échanges du lundi après-midi.
 - informatique : Serge FRANCOIS a quitté le choletais pour la région rennaise et a été remplacé par Jean Luc MARTY pour le cours de débutants du vendredi matin. Jean Claude GUICHARD est venu nous rejoindre pour assurer un nouveau cours de débutant mis en place le lundi après midi.
- **Les 40 ans de la Maison du Mail** que nous avons fêtés le 15 mai dernier ; je vous rappelle que nous nous sommes retrouvés à plus de 450 participants pour cette journée festive exceptionnelle (repas : Laurent Saudeau, animation : Maxime David, orchestre : Bruno Leblanc); Je vous présenterai le bilan financier lors du rapport financier de l'année ;
- **Projet de nouveaux locaux** ; Mr Le Maire , lors de la journée des 40 ans, avait évoqué une possibilité rue Travot (ancienne Caisse d'Epargne) avec un déménagement dans 2-3 ans, le temps de remettre en état le bâtiment et d'aménager les salles. Cependant, une autre opportunité s'est présentée depuis un mois et demi : La Maison Perotaux située entre la Rue du Paradis et l'Avenue Gambetta, juste derrière le Foyer-Logement du Bosquet. nous travaillons donc sur ce projet ; je vous le présenterai tout à l'heure.
- **Participation au forum des associations en juin**; Personnellement, j'ai relevé une méconnaissance de nos activités visant plutôt les jeunes retraités, de la part des visiteurs non-adhérents.

Les adhérents:

➔ un niveau d'adhérents toujours en croissance

Après avoir maintenu son niveau d'adhérents autour de 330/340 en 2010 et 2011, La Maison du Mail atteint fin décembre 2018, **494 adhérents**, niveau record (462 fin 2017) ; Ceci représente un accroissement de **+50 %** depuis 2010.



Ce nombre n'intègre pas 20 à 30 personnes qui fréquentent des activités ouvertes aux non-adhérents comme les concours de belote et les voyages.

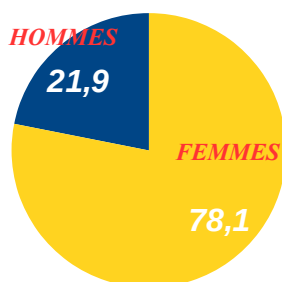
60 membres de 2017 n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2018 ;
92 nouveaux adhérents (73 femmes et 19 hommes) ont rejoint l'association.

Quelques données statistiques:

➔ un maintien de la proportion Femmes / Hommes

Femmes: **78,1%** (78,0 en 2017) Hommes: **21,9 %** (22,0 en 2017)

Répartition Femmes / Hommes en %



➔ un maintien de l'âge moyen des adhérents...

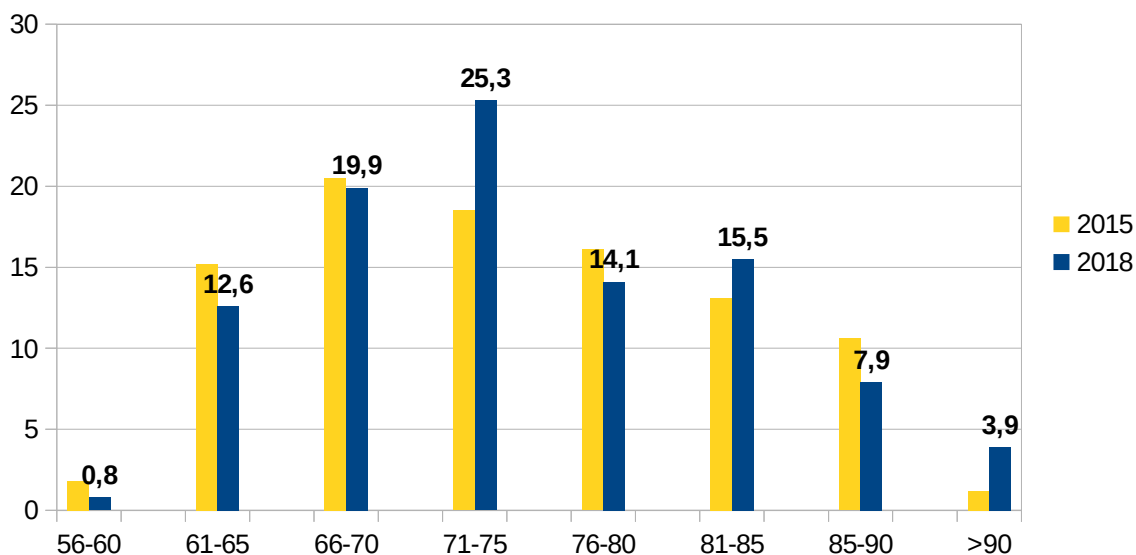
Age moyen: **74,7 ans** (74,6 ans en 2017)

avec des hommes légèrement plus âgés (75,3 / 74,5 pour les femmes)

Nos doyens:

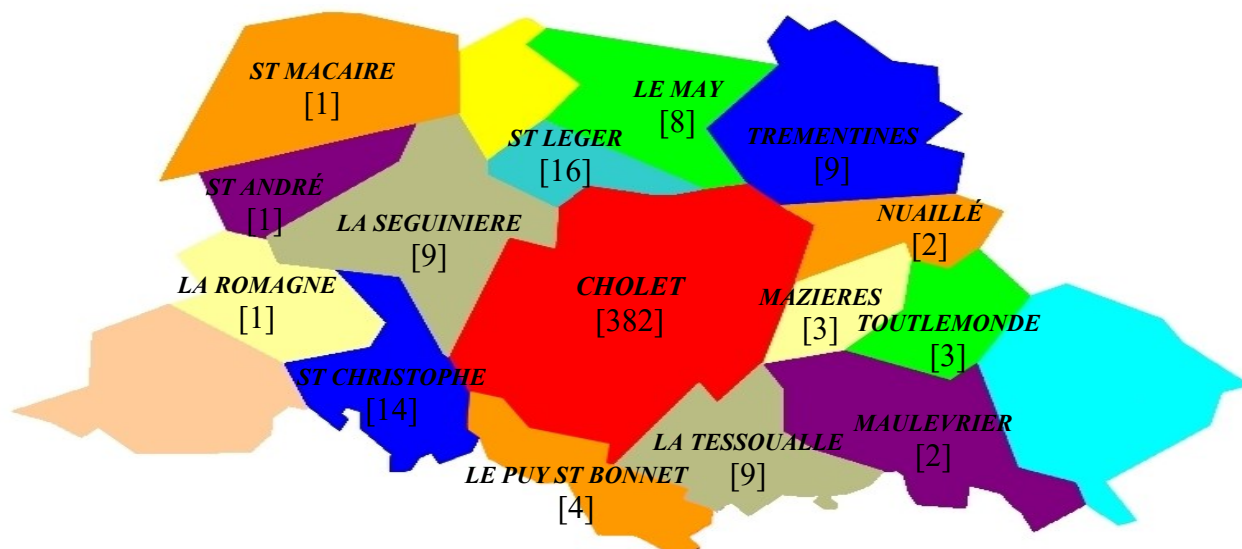
Mme GROSBOIS Jeannie	95 ans
Mme SUBILEAU Madeleine	94 ans
Mr LERAY Alphonse	94 ans
Mme WINGEL Yvonne	93 ans

Répartition par âge en %



Nb adh.	4	61	96	122	68	75	38	19

➔ Lieu de résidence sensiblement équivalent à l'année précédente [Nombre d'adhérents]



78% résident à Cholet même; Certains viennent de localités un peu plus éloignées (Mortagne, Beupreau, Chanzeaux, Chemillé ...)

Les activités:

→ Une fréquentation à la limite de la saturation dans bien des domaines....

Au niveau des activités, quelques chiffres sur la fréquentation :

Globalement, en moyenne, plus de **370 personnes** passent à La Maison du Mail par semaine ; pour dépasser **430** la dernière semaine de chaque mois où nous avons le concours de belote.

Voyons le détail, activité par activité :

- Repas au Mail : **453, en forte diminution depuis quelques années** (1168 en 2015) se limitant à des repas pris le mercredi par des adhérents avant de jouer aux cartes l'après midi, et des repas pris par des membres du Bureau les jours de réunion et de concours de belote.
- Repas à La Goubaudière : **1088** participants sur l'année (810 en 2017) ; le repas de février avait été supprimé suite aux intempéries (en 2017, suppression de celui de septembre en raison de la proximité avec la reprise des activités) ; la moyenne de 80 personnes par repas a été maintenue hors Fête des Mères (**453** : 40 ans de l'association à la salle des Fêtes) et Noël (**224**) où nous enregistrons un fort niveau de participation;
- Pique nique de juin à St Macaire: **75** (-3) avec retour aux traditionnelles grillades personnelles
- Ateliers :
 1. la mosaïque : **8-10** personnes par séance le lundi après-midi
 2. la peinture sur porcelaine : **25 à 35** réparties les mardi et jeudi
 3. la peinture sur soie : **6-8** le jeudi
 4. l'aquarelle : **20-25** le mardi après-midi
 5. l'art floral : **15-18**, une fois par mois
 6. le patchwork : **6 -8** , les 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois
- jeux :
 1. la belote et le tarot: **35 à 45** le mercredi après-midi
 2. le concours de belote en fin de mois : **60-70** joueurs
 3. le scrabble : **10 à 12** le vendredi après-midi
- pour les sportifs :
 1. la Gym du jeudi : **20-22** en « détente » et **10- 15** en « assise »
 2. le Taï Chi : **40-50** réparties sur les 2 séances du mardi
 3. la marche du mercredi : **15 à 18**
 4. la danse country : **65-75** les lundi après-midi et vendredi matin
 5. la danse de salon : **10-15** le vendredi après-midi
- A la microinformatique, **85** participants répartis en plusieurs groupes :les mardi matin et après-midi, le jeudi matin pour les confirmés, le lundi après-midi et le vendredi matin pour les débutants. L'atelier d'échanges du jeudi après-midi est de plus en plus fréquenté.
- Pour le chant, **30** personnes environ se réunissent le lundi de 16h15 à 18h pour partager leur passion
- Quant aux sorties et voyages , l'année 2018
 1. **32 à la journée Coeur 49** avec la découverte de la Boule de fort et de Baugé le 11 avril
 2. **34 au voyage en Sardaigne** du 25 mai au 1^{er} juin
 3. **23 à la visite de Body Nature** à Nueil les Aubiers puis l'élevage d'autruches à Yzernay
 4. **58 au Carrousel de Saumur** les 20 et 21 juillet
 5. **35 au voyage Pays des Ch'Ti** du 9 au 15 septembre
 6. **65 au repas des retrouvailles** le 9 novembre à St Léger
 7. **37 au concert de Frank Michael** le 13 décembre à Cholet

Pour 2019, nous avons programmé:

1. un voyage en **Afrique du Sud** du 1^{er} au 12 mars 2019
2. une journée **Années 60** au Fenouiller (85) le dimanche 7 avril 2019
3. 3 jours en **Bordelais** du 21 au 23 mai 2019 à partir de Lacanau
4. une journée **Bords de Loire** le 4 juillet 2019
5. un voyage en **Bulgarie** du 3 au 10 septembre 2019

Après ce bref rapport moral, passons au rapport financier , avant de répondre ensuite à vos questions si vous en avez.

2. Bilan 2018 : Rapport financier

Tout d'abord, je voudrais remercier Eliane CHARRIER et Jean-Claude COTTENCEAU pour tous les travaux comptables préparatoires réalisés afin de pouvoir vous présenter les comptes. Comme nos statuts prévoient la désignation d'un vérificateur des comptes, nous avons demandé à Marie-Pierre ONILLON d'assurer ce rôle. Elle a pris connaissance des comptes le jeudi 3 janvier 2019; Aucune remarque n'a été portée.

A. Généralités

i. Situation générale :

Avec **47 845€** de recettes et **48 435€** de dépenses, nous enregistrons un déficit annuel de **590€** (rappel 2017:-579€), exclusivement dû aux frais supportés pour l'anniversaire « 40 ans » de l'association (voir bilan de cette journée infra)

Par rapport à 2017, les recettes ont comptablement augmenté de **9154 €** et les dépenses de **9165€**. (effet 40 ans)

ii. Repas Goubaudière (1er poste budgétaire)

Recettes : **14 490€** (en 2017 : 18 544 €) Dépenses : **13 866€** (en 2017 : 17 599 €)

Nous dégageons cette année un excédent de **624 €** (rappel 2017 : +945€)

La diminution de recettes (- 4054 €) s'explique par la suppression du repas de février 2018 suite aux intempéries et au repas de Mai (40 ans) identifié à part.

Le coût moyen d'un repas est de 21,84€ (21,70 en 2017)

Il se décompose en *19,44€* (repas, goûter) et *2,40€* (musiciens et Sacem).

2 remarques :

1. le coût moyen est maintenu par rapport à l'année précédente et nous proposons le repas à prix coûtant (22€)
2. Je vous rappelle que nous ne supportons aucun frais de location de salle (mise gracieusement à notre disposition par la Mairie de Cholet), ni de personnel de service puisque l'équipe affectée à La Maison du Mail l'assure (le repas leur est offert)

iii. Voyages / Sorties

Pour information, **84 992 €** en règlement direct au voyageur, sans aucune marge au niveau de l'association (Sardaigne : 49 770€ ; Coeur49 : 2 016€ ; Carrousel : 3 299€ ; Ch'Ti : 29 805€ ; Spectacle : 102€)

En 2017, le montant était de 105 365€ ; Des variations sensibles peuvent être notées d'une année à l'autre pour 2 raisons : des destinations lointaines non reconduites chaque année, et des prestations hors voyageur.

B. Autres postes

i. Adhésions

Avec **3 724 €** en 2018, nous avons une augmentation de 224 € par rapport à 2017, correspondant à l'accroissement du nombre d'adhérents (+ 32)

ii. Ateliers

Malgré la faible participation demandée à chacun, nous avons un excédent de **2455 €** (2218€ en 2017)

Atelier	Recettes	Dépenses	Ecart	Remarques
Peinture Porcelaine	2 122 €	1 867 €	+ 255 €	
Peinture Soie	258 €	45 €	+ 213 €	Soie en stock en début d'année
Art Floral	1 099 €	978 €	+ 121 €	
Mosaïque	354 €	70 €	+ 284 €	
Informatique	2 081 €	1 059 €	+ 1 022 €	achat de matériel
Gymnastique	2 769 €	2 390 €	+ 379 €	
Country	1 022 €	915 €	+ 107 €	
Autre (chant,jeux)	175 €	101 €	+ 74 €	
TOTAL	9 880 €	7 425 €	+2 455 €	

Remarque:

En dehors des professeurs de gym et de country, **nous n'avons aucune charge de personnel** ; L'Agglomération du Choletais met à notre disposition 2 personnes permanentes (Patricia et Isabelle) et tous les animateurs sont bénévoles.

iii. Concours de belote

On a enregistré en 2018, une recette de **2725€**
(diminution progressive depuis 3 ans : 3115€ en 2017, 3274€ en 2016, 3547€ en 2015). Le résultat dégagé peut être estimé autour de 150€ (pas d'identification précise en raison d'achats communs avec les consommations)
Notons que **350 € ont été versé au Téléthon** comme l'an passé (280€ recettes de novembre + 70€ participation de l'association).

iv. Consommations

Ce sont les cafés, chocolats et goûters pris au Mail le plus souvent par des personnes bénéficiant d'activités gratuites (cartes, danse de salon, country,...) ; les recettes (**2019 €**) sont inférieures à celles de l'année précédente (-440€)

« Consommations » et « Concours de belote » ont dégagé ensemble un résultat de 309€

v. Cadeaux

Avec **3444 €** (4385 € en 2017), c'est un des principaux postes de dépenses, réparti

- en achats d'agendas (**1147 €, soit 3,30€ par personne**),
- de cadeaux de Noël (**1841 €, soit 7,80€ par pers.**) ;
- en fleurs et vins pour les anniversaires (**356 €**)

L'écart de 941€ entre 2018 et 2017 s'explique par l'absence de cadeaux spécifiques à la fête des Mères

vi. Sorties

Cela correspond à la sortie Nature (Body et Autruches) ainsi qu'une régularisation avec le voyageur (trop-perçu sur la sortie Carrousel de 161€ et insuffisance sur sortie Baugé de 192€ ; l'ensemble est quasiment à l'équilibre (-29€)

Le pique-nique à St Macaire s'est soldé par un excédent de **118 €** (511 € - 393 €).

vii. « 40 ans Maison du Mail »

bilan global sur les 2 années 2017 et 2018

CHARGES		
Repas	15900	Coûts totaux
		21 000
Boissons	1200	
Animation	1300	
Salle	1000	
Déco,menu...	700	
Cadeaux	900	

PRODUITS		
Participants	Invites : 78 pers Adhérents : 215	5 800
11 100	Extérieurs : 158	5 100
	Vin	200
Subventions	Saudeau	4 500
6 300	Mairie	1 000
	Transval	700
	Jeff Bruges	100
Maison du Mail	Repas animateurs	1 000
3 600	Cadeaux Fête Mères	1 200
	Réserve	1 400

Sur l'année 2018, nous avons enregistré 13091€ en recettes et 15675€ en dépenses. La subvention Saudeau a été traduite par une diminution de 10€ par repas.

viii. Autres

Pour les recettes (508 €), contrairement aux années passées, en 2018, nous n'avons pas sollicité la Commission Prisset pour bénéficier d'une subvention (125€ en 2017); La carte de fidélité Intermarché a permis de bénéficier d'un avoir de **289 €** ; Les intérêts du livret A s'élèvent à **117 €**.

Pour les dépenses (2372 €), un repas a été offert aux présents le week-end des portes ouvertes (**155 €**), des frais d'assurances (**194 €**), des fournitures et matériel de bureau (**632 €**), des cartes-cadeaux pour le personnel et les animateurs ayant quelques frais de préparation (**1217€** pour les années 2017 et 2018);

Un abonnement d'un ligne téléphonique et un accès internet à SFR est au nom de l'association et supporté par l'atelier »micro«. De plus, un contrat avec la société LWS nous assure l'hébergement du site internet avec un nom de domaine spécifique : maisonduemail-cholet.fr

C. Conclusion financière

Comme le résultat négatif de cette année provient de la journée exceptionnelle des « 40 ans », le montant de la cotisation annuelle est à **8 €** pour 2019; aucune augmentation de tarif n'est envisagée pour l'ensemble des ateliers hormis la Gymnastique.

Pour ces cours, en effet, la monitrice actuelle bénéficiait personnellement d'un contrat aidé ; Avec son remplacement prévu en 2019, nous aurons à supporter un surcoût que l'on va répercuter en passant de **3€ à 3,50€** à compter de janvier ;

Pour les repas à La Goubaudière, nous maintenons le principe de modulation du tarif (24€ pour la Fête des Mères et de Noël, 22€ pour les autres repas) et un supplément pour les non-adhérents.

3. Bilan 2018 : Questions / Réponses

Je vous propose maintenant de répondre à vos questions ; Pas de questions

4. Bilan 2018 : Adoption des rapports moral et financier

Après vote à main levée, les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

5. Renouvellement des membres du Bureau : résultats des élections / Constitution du nouveau Conseil

i. Elections

Rappel : Nos statuts prévoient :

1 . un Conseil composé de 6 à 12 membres élus pour 4 ans ;

Actuellement au nombre de 10 et décision du passage à 12 en raison du développement des activités et de l'augmentation du nombre d'adhérents ;

2. un renouvellement par moitié tous les 2 ans ;

7 membres élus précédemment sont maintenus pour assurer la « continuité de l'association » : Jean-Michel BLUZAT, Eliane CHARRIER, Annette CHAUVIRÉ, Jean-Claude COTTENCEAU, Bernadette COULONNIER, Claude PINSON, Josiane VALOTEAU ;

Par le jeu des démissions-réélections, il n'y avait que 3 mandats arrivés à échéance , ceux de Rolande BIRON, Colette ZURASZEK et moi-même

3. la réélection possible des membres sortants

Dans ces conditions, il y avait 5 postes à pourvoir ; 5 candidats se sont présentés, les 3 rééligibles et 2 nouveaux (Marie-Pierre ONILLON et Dominique DELAITRE)

Les élections ont eu lieu du 7 au 11 janvier 2019. Le dépouillement a été effectué le lundi 14 janvier 2019. Merci aux bénévoles qui ont assuré le bon déroulement de cette opération.

Résultats : Nombre de votants : **253** Nombre de suffrages exprimés : **253** Nuls: **0**

Rolande BIRON



247 voix

Dominique DELAITRE



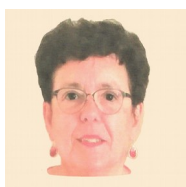
249 voix

Denis LERAY



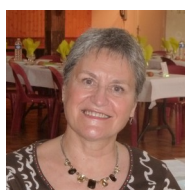
247 voix

Marie-Pierre ONILLON



250 voix

Colette ZURASZEK



249 voix

ii. Constitution du Conseil

Les fonctions dans le nouveau Conseil ont été attribuées lors d'une première réunion exceptionnelle qui s'est tenue à 10h30 le matin même.

Président : Denis LERAY

Vice-Présidente : Josiane VALOTEAU

Trésorière : Eliane CHARRIER

Trésorière adjointe : Marie-Pierre ONILLON

Secrétaire : Jean-Claude COTTENCEAU

Secrétaire adjointe : Bernadette COULONNIER

Secrétaire adjoint : Claude PINSON

Commission « Activités » : Rolande BIRON

Colette ZURASZEK

Commission « Repas » : Josiane VALOTEAU

Colette ZURASZEK

Commission « Voyages » : Annette CHAUVIRÉ

Denis LERAY

Communication : Jean-Michel BLUZAT

Relation Adhérents : Annette CHAUVIRÉ

Relocalisation de l'association : Dominique DELAITRE

iii. Validation du Conseil

En l'absence de remarques et d'objections de la part de L'Assemblée Générale, la composition du Conseil est validée.

6. Conclusion

Mes remerciements :

- à Patricia et Isabelle pour leur implication
- à la Mairie de Cholet et à l'Agglomération du Choletais pour leur soutien ;
- aux animateurs bénévoles sans qui les ateliers ne pourraient se tenir :
- aux autres bénévoles qui viennent nous aider :
 - * pour remplacer des animateurs absents afin d'assurer la continuité des activités,
 - * pour l'organisation des repas à La Goubaudière,
 - * l'organisation du pique-nique,
 - * celle des Journées Portes Ouvertes, les opérations de vote...
- et bien entendu, aux membres du bureau qui oeuvrent sans compter ;

En tout, c'est plus de **50 personnes qui participent bénévolement** dans le fonctionnement de notre association.

Perspectives 2019 :

Nous avons montré depuis plusieurs années notre capacité à animer des activités permettant à certains de vaincre l'isolement, à d'autres d'occuper leur temps de loisirs....

Un niveau de satisfaction semble se dégager si l'on en juge l'évolution du nombre d'adhérents ;

- ➡ **une seule volonté** : poursuivre cette voie avec nos valeurs de **Convivialité**, d'**Accessibilité à tous** et de **Partage**
- ➡ **et ce, dans de nouveaux locaux** à la Maison Pérotaux où les surfaces disponibles seront doublées, un parking à proximité..



Intervention de Mr le Maire :

M. le Maire s'est dit satisfait de la dynamique de notre association, heureux d'y apporter la contribution de la ville. Il a expliqué les évolutions et déplacements des services, tant de l'Agglomération du Choletais, que de la Ville, qui lui ont permis de nous proposer la Maison du Parc Perotaux pour abriter nos activités. Il a annoncé un déménagement probable pour septembre de cette année, ce qui n'aurait pas été possible avec le choix de l'immeuble de la rue Travot, précédemment envisagé.

Merci de votre attention
Denis LERAY